**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** - (2023)

Heft: 2

**Artikel:** Genève : l'EMCC sur tous les fronts

Autor: Felley, Jérôme

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1041997

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RMS+ N° 02-2023



Le colonel Jérôme Felley, C EMCC, et le lieutenant-colonel Peter Brauder, C EM EMCC lors du rapport de coordination sur le thème de l'énergie.
Photo © OCPPAM.

Cantons

#### Genève: L'EMCC sur tous les fronts

#### Jérôme Felley

Directeur général, Office cantonal de la Protection de la population et des affaires militaires (OCPPAM)

eux ans à peine après la constitution du dispositif ORCA-GE, l'Organisation en cas de catastrophe et de situation exceptionnelle, l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) genevois a été mis sur pied pour répondre à plusieurs crises marquantes, dont la pandémie de COVID-19, les conséquences de la guerre en Ukraine – en particulier l'afflux de réfugiés et celles ayant trait à la protection de la population – ou plus récemment, la possible pénurie d'énergie.

Février 2020: un virus venu de Chine déferle sur la planète entière et les états-majors de toute la Suisse sont alarmés. Plusieurs composantes de l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPPAM) sont alors mobilisées: l'EMCC, mais également le Centre logistique civile et militaire (CLCM) et la protection civile (PCi).

Deux arrêtés du Conseil d'Etat, du 13 mars puis du 31 octobre 2020 posent les bases de cette intervention. Le rapport d'orientation conduit par le chef EMCC se tient le 13 mars également, dans la foulée des décisions prises par l'autorité politique. Tous les partenaires pouvant être appelés à collaborer sont réunis autour de la table, des représentants des cellules sanitaire, police et sécurité publique, protection civile, sapeurs-pompiers, logistique, systèmes d'information et de communication, réseaux fixes, communication, suivi de situation, transports de personnes, NRBC, douanes et sécurité aux frontières, autorité de poursuite pénale, armée, Mission permanente de la suisse auprès de l'ONU ainsi que l'Aéroport international de Genève.

Qui aurait pu imaginer la fermeture des écoles, l'instauration d'un confinement, la fermeture des frontières avec son lot de dérogations à octroyer dans l'urgence, notamment aux personnels de santé, l'annulation des plus grands rendez-vous sportifs et culturels ou encore l'interdiction de réunion, l'annulation des plus grands rendez-vous sportifs, culturels et

commerciaux, à l'instar de l'annulation à la dernière minute du Salon de l'auto. A la suite de la mise sur pied d'une Task Force COVID, sous la direction du Conseiller d'Etat Mauro Poggia, l'EMCC a organisé près de 70 rapports opérationnels et de situation au cours de la première vague, puis 78 rapports de situation pour les vagues suivantes, permettant de répartir et de coordonner les tâches.

Lors de l'un de ces rapports, le conseiller d'Etat chargé alors du Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé Mauro Poggia a su rassurer et encourager le personnel engagé: « Nous avons parcouru un chemin incroyable en quelques semaines mais il nous en reste beaucoup. La population a compris ce qu'il fallait faire, c'est positif, mais nous devons nous préparer à des épreuves. Mais quand je vous entends, je sais que nous serons à la hauteur du combat. »

Qu'il s'agisse de la commande et de la distribution à très large échelle de gel hydro alcoolique, de masques chirurgicaux et de matériel sanitaire, de la gestion des astreints de la Protection civile, en passant par la mise sur pied d'une communication opérationnelle, la sanctuarisation de certains sites considérés comme sensibles, la livraison de repas aux personnes placées en quarantaine, le soutien aux personnels des morgues du canton, l'EMCC, appuyé par les cellules du suivi de situation et des systèmes d'information et de communication, a systématiquement accompli chacune des missions reçues.

## Engagements subsidiaires de l'armée

Dans ce temps, l'armée a réalisé plusieurs engagements subsidiaires, en soutien du personnel de santé dans les hôpitaux, mais a également accompli de vitales tâches logistiques, de stockage et de sûreté, a appuyé temporairement la sécurité des frontières ainsi que celle de la Genève internationale – afin de permettre la

réorganisation et l'engagement de plusieurs centaines de policiers et d'assistants de sécurité publique (ASP) à de nouvelles tâches prioritaires.

#### Une course sans fin

A la fin de l'année 2021, la situation se détend sur le front de la pandémie de COVID-19. De nouveaux événements obligent l'EMCC à réorienter son activité, tout en se tenant prêt à répondre à de nouvelles vagues pandémiques. Ainsi la grippe aviaire et la variole du singe, sans constituer des crises majeures, ont également fait l'objet de planifications prévisionnelles.

## Ukraine et réfugiés

Le 24 février 2022, l'attaque russe en Ukraine amène de nouveaux défis et de très nombreuses questions à court terme. L'état-major cantonal de conduite est sollicité dans un premier temps dans le cadre de l'accueil des réfugiés ukrainiens. La logistique et la Protection civile installent de toutes pièces et exploitent des lieux d'hébergement dans des halles de Palexpo. Le montage de lits et de cloisons, les aménagements (espaces de travail, de rencontre, de subsistance, de jeux pour les enfants) nécessitent l'engagement de plus d'une centaine d'astreints. L'exploitation journalière pour un hébergement de près de 400 personnes nécessite l'engagement de trois cadres et d'une trentaine d'astreints, en plus des transports, des réserves, d'un état-major fonctionnant tout au long de la crise.

# Electricité et chauffage: Deux hivers sous haute tension

Au cours de l'été, les réfugiés ukrainiens continuent d'affluer, mais il faut désormais se préparer à une possible grave pénurie d'énergie. En effet, le conflit ukrainien et les sanctions européennes remettent en question l'approvisionnement en hydrocarbures depuis la Russie. La sècheresse fait baisser le niveau du Rhin obligeant les péniches qui alimentent les réserves pétrolières suisses depuis Bâle à n'emporter qu'une partie de leur cargaison habituelle. La Suisse ne dispose d'aucune capacité de stockage pour le gaz naturel. Au même moment, la moitié des centrales nucléaires françaises est en révision ou à l'arrêt et des mouvements sociaux menacent d'en paralyser d'autres. Les tarifs de l'énergie augmentent jusqu'à quatre voire sept fois le prix saisonnier pour le gaz. Certaines PME et quelques grandes entreprises font face à des difficultés majeures. Cette conjonction de facteurs s'additionne pour créer une situation de possible pénurie d'énergie: la Confédération avertit dès la fin du printemps et élabore des scénarios et des probabilités de risques, qu'elle communique à la fin de l'été 2022.

A Genève, un premier rapport d'orientation est organisé le 25 août 2022 en collaboration étroite avec les Services industriels de Genève (SIG). Les premiers groupes de travail sont formalisés et formés dans la foulée, afin de garantir:

• L'élaboration, la vérification et la coordination des plans

- de continuité des activités (PCA) au sein des organismes de l'Etat, mais également des entreprises privées
- La sensibilisation, l'information, la communication et l'élaboration de messages-clé ainsi que de questionsréponses au public (FAQ); plus tard la mise sur pied d'une ligne verte.
- La préparation de listes d'organisations et d'infrastructures préservées d'un possible délestage, des listes d'infrastructures devant être « secourues » par le biais notamment de groupes électrogènes.
- La mise à disposition de prestations et de carburants aux services d'urgence, même en situation dégradée.
- Ce matériel doit parfois être commandé, installé, testé et parfois adapté pour garantir son bon fonctionnement.
   Ceci nécessite un engagement logistique et télématique important.
- La disponibilité et l'atteignabilité des services d'urgence et de secours feux bleus, en particulier les hôpitaux, les pompiers et la police; des solutions télématiques secourues, à l'instar du réseau Polycom, sont étoffées et testées. Ils sont complétés par d'autres solutions techniques – notamment par l'acquisition de moyens de communications satellitaires.

En cas de perte des communications (téléphonie fixe et mobile, application Swissalert), il s'agit de préparer la mise sur pied de points de rencontre d'urgence (PRU) dans les 45 communes du canton. Dans un premier temps, les sapeurs-volontaires (SPV) assurent cette mission au pied levé et durant les six premières heures, avant que la mission ne soit reprise, si nécessaire, par des membres de la Protection civile et des personnels mis à disposition par les communes.

Aujourd'hui, même si le risque d'une pénurie semble s'être éloigné, l'EMCC poursuit ses préparatifs et ses planifications. Il est en effet possible que la sècheresse prévue cet été ralentisse ou rende impossible le remplissage complet des barrages alpins. On sait que les discussions européennes sur l'approvisionnement énergétique se déroulent dans un climat très tendu et l'isolement politique de la Suisse laisse présager des échanges difficiles ou particulièrement coûteux d'ici l'hiver prochain.

Les risques et les crises ne se succèdent pas, elles se superposent. Cette réalité nous oblige à nous interroger, à nous entraîner et à nous préparer, afin de trouver et de développer des solutions efficaces, au profit des autorités et de la population.

J. F.